



Le 24 octobre 2025

TABLE DES MATIÈRES

CLINIQUES DE SOINS COMMUNAUTAIRES

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

L'hon. M. Dornan

PRIX DE L'ESSENCE

M. Austin

L'hon. M. Legacy

M. Austin

L'hon. M. Legacy

M. Austin

L'hon. M. Randall



Questions orales

ÉDUCATION

M. Lee

L'hon. C. Johnson

M. Lee

L'hon. C. Johnson

M. Lee

L'hon. C. Johnson

EMPLOIS

M. Monahan

L'hon. M. Randall

M. Monahan

L'hon. M. Legacy

TAUX DE CRIMINALITÉ

M. Ames

L'hon. M. Gauvin

M. Ames

L'hon. M. Gauvin

M. Ames

L'hon. M. Gauvin



[Original]

CLINIQUES DE SOINS COMMUNAUTAIRES

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Bonjour à vous.

[Traduction]

Madame la présidente, hier, j'ai parlé de l'affirmation du gouvernement selon laquelle celui-ci a ouvert sept nouvelles cliniques. Après avoir appris la terrible vérité au sujet de la promesse de la première ministre de créer 10 000 emplois, qui n'a donné lieu qu'à la création de 3 emplois, dont 1 pour elle-même, je n'ai aucune confiance dans ses compétences en mathématiques. La première ministre maintient-elle toujours son affirmation selon laquelle 10 000 patients ont été retirés de la liste d'attente? Merci, Madame la présidente.

[Original]

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

Merci beaucoup de la question. Je dois dire que j'étais vraiment contente, hier, quand, dans le cadre de sa réponse au discours du trône, le député d'en face a passé en revue chacune des cliniques que nous avons fait agrandir, créées ou appuyées et qu'il a fourni des détails à l'égard de celles-ci. Nous retirons des milliers de patients de la liste d'attente pour des soins grâce aux sept cliniques que nous avons créées, agrandies et soutenues par des investissements, et auxquelles nous avons ajouté de nouveaux médecins et de nouvelles infirmières praticiennes. Comme vous venez de l'entendre, des travailleurs sociaux, des nutritionnistes, des pharmaciens et toute l'équipe de professionnels de la santé du Nouveau-Brunswick sont au travail. Grâce à ces sept cliniques, plus de 10 000 personnes sont retirées de la liste d'attente pour des soins, et d'autres progrès suivront cette année. Des milliers d'autres personnes du Nouveau-Brunswick seront retirées de la liste d'attente et auront accès à ce qu'ils réclament le plus, soit de meilleurs soins de santé près de chez eux, et notre gouvernement le concrétise.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Il semble que nous progressions un peu pour ce qui est d'obtenir des faits concrets de la part des Libéraux. La première ministre parle de cliniques agrandies, alors que la promesse portait sur de nouvelles cliniques. Il s'agit maintenant d'équipes de santé familiale. Nous faisons des progrès. Je ne sais pas si nous réussirons à lui faire dire « 10 nouvelles cliniques » d'un seul coup parce que je pense que, en ce moment, elle a un blocage à cet égard.



Questions orales

Il est question de crédibilité. Les gens doivent pouvoir croire ce qu'affirme le gouvernement. C'est pourquoi j'ai tenu à rappeler aux parlementaires du côté du gouvernement l'importance d'être transparents envers les journalistes. C'est un service que j'ai été content de rendre. Le gouvernement perd sa crédibilité plus rapidement qu'il ne perd des bibliothécaires scolaires. Le gouvernement a fait des promesses qu'il est incapable de tenir et, encore une fois, il déçoit les gens du Nouveau-Brunswick.

Les 10 nouvelles cliniques promises par la première ministre sont censées retirer 10 000 personnes, maintenant 7 000 personnes, de la liste d'attente. La première ministre expliquerait-elle où elle a obtenu ses chiffres et pourquoi...

[Original]

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Oui, je suis heureuse d'avoir l'occasion de parler encore une fois du bon travail fait par l'équipe du ministère de la Santé et par tous nos partenaires au sein des deux réseaux de santé, soit Vitalité et Horizon. Dans les collectivités, des professionnels de la santé nous ont dit qu'ils voulaient être présents pour nous aider.

L'ancien gouvernement ne faisait pas preuve de souplesse afin d'inclure les professionnels dans le système, mais nous avons ouvert de nouvelles cliniques à Campbellton, à Miramichi et à Moncton. Nous avons recruté de nouveaux médecins de famille à Carleton-Nord. Il y a maintenant un accès à des médecins de famille et à du personnel infirmier praticien pendant plusieurs journées additionnelles à Tantramar. Il y a du nouveau personnel infirmier praticien et un nouveau service à Lamèque. Il y a de nouveaux espaces, et deux autres médecins de famille, à Fredericton-Nord. Nous avons ajouté des services et nous avons créé un nouveau modèle de soins collaboratifs pour améliorer...

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente. La réponse ne correspond pas à la question que j'ai posée. La première ministre peut-elle expliquer d'où viennent ses chiffres et pourquoi elle mélange des patients qui avaient déjà accès à des soins de santé primaires avec des objectifs ambitieux? Elle a promis 10 000. Elle dit que 10 000 patients sont retirés de la liste. Elle a promis l'établissement de 10 nouvelles cliniques. Nous entrons dans les détails. Pourquoi a-t-elle mélangé des patients qui reçoivent déjà des services avec des objectifs ambitieux pour arriver à son chiffre de 10 000?

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Je suis contente de donner davantage d'explications. Je suis très reconnaissante du fait que le député d'en face veut passer du temps à parler de la mesure la plus transformatrice que le gouvernement actuel ait prise. Nous avons établi un modèle de



Questions orales

soins primaires flexible, qui réunit des médecins et du personnel infirmier praticien, ainsi que du soutien technologique et administratif. Nous avons accru les mesures de soutien et créé de nouvelles cliniques, ce qui a permis à 1 600 nouvelles personnes d'avoir des soins à Fredericton-Nord, à 3 500 personnes à Lamèque grâce à l'élargissement des services qui y sont fournis, à 1 000 personnes à Tantramar, à 800 personnes à Carleton-Nord, à 2 000 personnes à Campbellton, à 1 000 personnes à Miramichi et à Norton et à 700 personnes à Mapleton. Si l'on fait le calcul, on obtient un total de 10 600 nouveaux patients qui ont été retirés de la liste d'attente.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : La première ministre donne l'impression que les gens en question reçoivent les soins de santé primaires à l'heure actuelle. Ce n'est pas le cas. La première ministre s'est plainte du fait que les choses ne se produisent pas assez rapidement à son goût. Puisque la première ministre aime tant les indicateurs de rendement, il est étrange qu'elle n'en ait fourni aucun concernant le véritable taux d'utilisation des cliniques en question. Compte tenu de son expérience au sein de la fonction publique, elle aurait dû savoir combien le temps il faut pour que les choses soient menées à bien. Selon elle, quel délai est acceptable pour que les gens soient jumelés à un médecin? Est-ce un an? Est-ce deux ans? Est-ce plus long, et a-t-elle même un échéancier?

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci, Madame la présidente. Je suis très contente que le député d'en face ait posé une question au sujet de l'échéancier. Je me souviens d'être assise où il est assis et d'avoir lu les discours du trône du gouvernement précédent, qui s'est engagé à établir quatre cliniques de soins en collaboration. Le gouvernement précédent a pris l'engagement en 2022, en 2023 et en 2024. Aucune des quatre cliniques promises par les parlementaires en question n'a été ouverte au cours des trois années.

Notre gouvernement s'est engagé à ouvrir 10 cliniques au cours de l'année en cours. Nous nous sommes immédiatement mis au travail. En sept mois, nous avons ouvert sept cliniques. Trois, sinon quatre autres cliniques seront ouvertes d'ici à la fin de l'année, ce qui voudra dire que 10 cliniques de soins en collaboration auront été ouvertes dans différentes collectivités dans l'ensemble de la province pour que davantage de gens du Nouveau-Brunswick puissent avoir accès à des soins de santé primaires près de chez eux — ce qu'ils demandaient au gouvernement précédent. Malgré ses promesses, il n'y est pas arrivé. Notre gouvernement, lui, respecte l'engagement pendant l'année en cours et prévoit la création de 10 autres cliniques l'an prochain. Nous respecterons notre engagement de créer 30 cliniques et de donner accès à tous les gens du Nouveau-Brunswick à une clinique de soins en collaboration près de chez eux.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Eh bien, la voilà, Madame la présidente. Je me demandais quand elle allait faire son apparition. La dame qui ressasse le passé.



Questions orales

Le gouvernement actuel fuit les responsabilités à tout prix, que ce soit en jetant le blâme sur la CESP pour la majoration liée au coût du carbone, sur les bibliothécaires pour les résultats en littératie ou sur les CED pour ne pas avoir su que leur budget était négociable. Sur qui la première ministre jettera-t-elle le blâme ou de qui exigera-t-elle des comptes si les équipes n'atteignent pas leurs objectifs ambitieux tels qu'ils ont été décrits dans les communiqués de presse du gouvernement?

[Original]

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Encore une fois, je suis énormément reconnaissante de la question sur la reddition de comptes, car notre gouvernement accorde la priorité au fait d'être redevable de nos promesses et de notre travail. Il s'agit de la raison pour laquelle, lors du discours sur l'état de la province, en janvier de l'année dernière, nous avons présenté 15 mesures pour que les gens du Nouveau-Brunswick puissent tenir compte de nos promesses. C'est à nous d'être responsables et de fournir les services.

Nous avons accompli trois promesses sur le plan de la santé et l'une portait sur l'accès aux soins primaires et la prise en charge par un fournisseur de soins. Il y a eu une diminution. Nous parlons d'un taux de 95 %. L'ancien gouvernement a obtenu un taux d'un peu moins de 67 % durant son mandat. Nous augmenterons les chiffres par notre travail visant à attribuer à des patients des équipes de soins familiales dans leur collectivité. Alors, toute notre équipe sera responsable de s'assurer que les gens du Nouveau-Brunswick sont pris en charge par les nouvelles infirmières praticiennes et les médecins de famille au Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente. Il est inacceptable que des patients attendent depuis deux ans pour avoir accès à des soins en clinique. La première ministre a promis un changement transformationnel. Elle a dit que le système de soins de santé était en crise. Il faut trouver des solutions à la crise, il faut le faire maintenant, et c'est ce que le gouvernement a promis de faire. La première ministre a promis des améliorations. La première ministre pense-t-elle qu'il est acceptable que, comme l'indiquent des communiqués de presse de son gouvernement, des gens attendent pendant deux ans... Croit-elle qu'il est acceptable que l'on attende deux ans pour avoir accès à des soins de santé?

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Je vous remercie de me donner aujourd'hui l'occasion de prendre la parole, Madame la présidente. Oui, deux ans, c'est long. Attendre au service des urgences pendant 12 heures, c'est long et c'est inacceptable. Nous travaillons très fort à réduire les temps d'attente. Vous n'entendez pas parler de la personne âgée qui a vu son nouveau médecin de famille à Nordin hier. Vous n'entendez pas parler de la personne de 22 ans, qui a un problème majeur, mais qui n'a pas



Questions orales

eu à se rendre à l'urgence parce qu'elle a consulté son nouveau médecin de famille à Miramichi.

Que signifie « nouveau »? Eh bien, il y a quelques années, j'ai emménagé dans une autre maison. À mes yeux, il s'agit d'une nouvelle maison. Lorsque nous prenons une clinique qui compte aujourd'hui un médecin et que nous la transformons en clinique comptant trois médecins et du personnel infirmier, dont deux infirmières praticiennes ou infirmiers praticiens, pour moi, c'est nouveau. Nous prenons de telles mesures dans l'ensemble de la province.

PRIX DE L'ESSENCE

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, PC) : Merci, Madame la présidente. Depuis plusieurs mois, nous entendons de nombreuses sources des avertissements à l'égard de l'élimination de la majoration liée au coût du carbone. Récemment, le *Telegraph-Journal* rapportait les propos suivants, tenus par Mike Hammoud, vice-président du Conseil canadien de l'industrie des dépanneurs pour la région de l'Atlantique :

Bien que la question ait fait l'objet d'une promesse politique, nous sommes très, très frappés d'être ici aujourd'hui pour en parler. [Traduction.]

J'ai parlé à des détaillants. Ils devront très bientôt fermer leurs portes, et les gens téléphoneront aux bureaux de circonscription — ceux des parlementaires du côté de l'opposition et des parlementaires du côté du gouvernement, ajouterais-je — pour dire qu'ils ne peuvent pas faire le plein.

Comme tous les experts déconseillent fortement l'élimination de la majoration liée au coût du carbone, quelle personne plaçant vraiment en faveur de l'élimination de la majoration liée au coût du carbone le ministre de l'Énergie pourrait-il nommer?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. Je remercie le député d'en face. Je craignais un peu qu'il m'interroge sur mon emploi du temps et qu'il me demande si je parle aux médias ou si j'ai reçu une formation médiatique. Apparemment, c'est ce qui préoccupe les gens du Nouveau-Brunswick et c'est la question qu'ils se sont posée tout l'été. Il est vraiment très intéressant d'avoir en fait un sujet de discussion.

Pour répondre à la question du député sur qui nous demande de prendre une telle mesure, voici ce que je vais dire : Il s'agit des gens du Nouveau-Brunswick. Voilà qui sont les gens qui nous le demandent — l'ensemble d'entre eux. Les gens du Nouveau-Brunswick disent qu'ils n'aiment pas la formule. Il s'agit d'une formule temporaire qui a été mise en oeuvre il y a trois ans. Elle devait être temporaire et a cessé de l'être. On nous a demandé de l'éliminer. Nous avons promis de le faire. Nous l'éliminerons. La CESP a indiqué qu'elle



Questions orales

tiendrait probablement des séances avec des gens de l'industrie. Ils le savent. Chris Stewart a comparu devant le Comité des comptes publics. Je pense que le député était présent à la réunion. Nous éliminerons la majoration parce que les gens du Nouveau-Brunswick nous ont demandé de le faire et qu'ils veulent que ce soit fait.

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, PC) : Merci, Madame la présidente. Savez-vous quoi? À titre de député de Fredericton-Grand Lake, je reçois toutes sortes d'appels. Je reçois des appels au sujet de ponts. Je reçois des appels au sujet de routes. Je reçois des appels au sujet de visites à l'urgence. Je reçois des appels au sujet du manque de médecins. Je reçois des appels à propos de tout. Jamais une personne de ma circonscription ne m'a téléphoné pour me dire : Pourriez-vous s'il vous plaît éliminer la majoration liée au coût du carbone? Quelle réponse ridicule.

Madame la présidente, la réalité, c'est que le ministre ne peut pas nommer le moindre expert. Pour le gouvernement actuel, tout est question de données. Tout est question de faits. Il veut examiner la question et mener des consultations. Il veut créer des commissions et des comités. Pourtant, le gouvernement ne veut pas agir. Pour une raison insensée, le gouvernement veut éliminer la majoration. Ma question s'adresse au ministre. Encore une fois, lorsque des dizaines de stations-services fermeront leurs portes au Nouveau-Brunswick, en assumera-t-il la responsabilité, ou la première ministre le fera-t-elle?

[Original]

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre responsable de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. Le député de Fredericton-Grand Lake dit avoir eu plusieurs conversations, mais il n'a de toute évidence pas parlé au chef de l'opposition officielle, car, hier, dans son discours, le chef de l'opposition officielle a crié haut et fort qu'il était temps d'éliminer la majoration liée au coût du carbone. Hier, on nous disait qu'il fallait se dépêcher de l'éliminer, mais, aujourd'hui, il ne faut absolument pas toucher à la majoration liée au coût du carbone. Y a-t-il de la communication entre vous? Peut-être qu'il y a de la division au sein du parti de l'opposition officielle.

[Traduction]

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, PC) : Permettez-moi de rappeler au ministre de l'Énergie que notre gouvernement a instauré la majoration liée au coût du carbone précisément en vue de protéger les consommateurs pour qu'ils puissent faire le plein lorsqu'ils ont besoin de le faire. Les Libéraux ont fait la promesse électorale dans l'espoir de faire économiser aux gens 7 ¢ le litre. Ce qu'ils ne disent pas aux gens du Nouveau-Brunswick, c'est que ceux-ci économiseront 7 ¢ le litre, mais qu'ils devront parcourir 60 km de plus pour faire le plein, car toutes les stations-service rurales seront fermées.



Questions orales

Madame la présidente, j'ai une question pour le ministre responsable du Développement économique. La mesure proposée fera fermer les petits commerces de détail. De petites entreprises familiales fermeront leurs portes. J'espère que le ministre comprend l'incidence économique que le tout aura sur les gens du Nouveau-Brunswick. Il faudrait aussi qu'il comprenne que les gens dans les régions rurales ont encore besoin de faire le plein pour se rendre au travail. Que dira le ministre responsable d'Opportunité NB et du Développement économique aux gens du Nouveau-Brunswick lorsqu'ils ne pourront pas faire le plein et que des personnes se retrouveront sans travail?

L'hon. M. Randall (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Madame la présidente, en ce jour où l'opposition prend la parole et dit que nous ne parlons pas aux médias et en ce jour où tous les journaux au pays rapportent que le président des États-Unis dit qu'il rompt les négociations commerciales avec le Canada, je suis surpris que nous discussions d'une mesure d'abordabilité qui sera bénéfique pour l'économie et qui réduira le prix des biens et services fournis dans la province. Je suis surpris que l'on réagisse ainsi à l'une des nouvelles les plus dévastatrices que nous ayons vues depuis des semaines. Merci, Madame la présidente.

ÉDUCATION

M. Lee (Fundy-The Isles-Saint John Lorneville, PC) : Merci, Madame la présidente. À la conférence de presse de lundi dernier, la première ministre a admis que les derniers résultats de l'évaluation menée dans les écoles du secteur francophone, lesquels, d'après la ministre de l'Éducation, ont été un facteur important sur lequel a reposé la décision du gouvernement d'étendre au secteur anglophone un projet pilote visant le perfectionnement professionnel, n'ont pas permis d'obtenir les résultats et les améliorations escomptés. La ministre de l'Éducation a fini par admettre que le gouvernement ne disposait d'aucune donnée ni de preuve permettant d'établir que le projet pilote mènerait à de meilleurs résultats, mais le gouvernement provincial s'empresse tout de même d'aller de l'avant.

S'il n'existe aucune donnée probante ou preuve à l'appui de la décision, ma question pour la première ministre — ou pour la ministre de l'Éducation, excusez-moi — est donc la suivante : Maintenant que nous en sommes au premier semestre et qu'il semble toujours manquer au projet pilote une personne responsable d'analyser en profondeur les chiffres, pourquoi le projet va-t-il de l'avant? Des données empiriques... Cela veut dire que l'on recueille d'abord les données et que l'on prend ensuite une décision éclairée. On ne prend pas d'abord une décision pour ensuite chercher les données. Que faites-vous à propos de la décision?

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Merci, Madame la présidente, et merci au député d'en face de me donner



Questions orales

l'occasion de parler du projet pilote formidable que nous avons lancé dans le secteur anglophone pour faire en sorte que les membres du personnel enseignant aient le temps de collaborer, de travailler ensemble et de perfectionner leurs compétences afin qu'ils puissent fournir la meilleure qualité d'éducation possible aux élèves. Le gouvernement est très déterminé à veiller au maintien en poste du personnel enseignant, au recrutement et à la réussite scolaire des élèves. Les gens au sein du système ont exprimé le désir d'avoir une telle possibilité — la possibilité de travailler ensemble, de collaborer et de permettre aux membres du personnel enseignant d'approfondir leurs connaissances en littératie et en numératie pour qu'ils puissent les transmettre aux élèves.

Pour ce qui est des données, nous avons entendu des gens du secteur francophone dire qu'ils ont aimé l'expérience et que tout s'est bien déroulé. Les données préliminaires que nous avons reçues nous ont donné la confiance nécessaire pour lancer un projet pilote du côté anglophone...

M. Lee (Fundy-The Isles-Saint John Lorneville, PC) : D'accord, merci. La question se résume vraiment à ceci : La réduction du temps d'enseignement nuira-t-elle ou non à l'apprentissage des élèves? Ce qui est incohérent, c'est que l'on perçoit l'annulation des cours deux fois par mois comme un investissement dans la réussite et le succès des élèves, alors que les journées de fermeture en raison d'une tempête sont perçues comme une calamité qui doit être évitée. Si, comme l'a proposé la ministre, les journées de tempête pouvaient potentiellement être reconverties en séances virtuelles de perfectionnement professionnel, pourquoi donc annulerait-on les cours un vendredi sur deux? S'il est possible de tenir des journées de perfectionnement professionnel virtuelles, il faut alors revoir le calendrier. Le perfectionnement professionnel pourrait se produire sans modifier le calendrier et sans perturber la semaine.

Voici ma question pour la ministre de l'Éducation : Comment le gouvernement veillera-t-il à ce que les élèves des écoles pilotes ne soient pas pénalisés par le temps d'enseignement perdu? Quelles mesures de soutien sont en place pour les élèves ayant des besoins particuliers et pour ceux qui dépendent de l'école pour une certaine stabilité et une routine? Quelle sera l'incidence de la mesure sur les familles des régions rurales et les familles à faible revenu, lesquelles n'ont peut-être pas accès à des services de garderie le vendredi? Le gouvernement provincial subventionnera-t-il ou coordonnera-t-il ces services de garderie?

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Madame la présidente, un élément important du projet pilote actuel consistera à évaluer et à mesurer les résultats. Voilà les données qui nous guideront tout au long du processus. Nous réfléchissons également à la manière dont nous pouvons mieux aider les élèves à apprendre au-delà de la salle de classe. Il s'agit là d'un élément important. Pendant les journées de perfectionnement, nous travaillons actuellement en partenariat avec le McKenna Institute pour mettre au point du matériel très novateur pour l'apprentissage



Questions orales

virtuel et pour offrir de nombreuses occasions de nouer des liens avec des partenaires et favoriser l'apprentissage au-delà de la salle de classe.

M. Lee (Fundy-The Isles-Saint John Lorneville, PC) : Merci, Madame la présidente. Certaines données indiquent que l'ajout de journées de perfectionnement professionnel peut être nuisible pour les enfants et les adolescents, et il semble également que les communautés d'apprentissage professionnel, une approche pédagogique privilégiée il y a 20 ans, donnerait de meilleurs résultats durables. Le problème, lorsqu'on tente d'établir une corrélation entre l'instauration de journées de perfectionnement professionnel et l'amélioration des résultats scolaires, c'est que l'on ne tient pas compte des données sur les effets du temps d'enseignement perdu. Les recherches sur les semaines scolaires de quatre jours montrent qu'elles ont un effet négatif, à moins de compenser le temps perdu par l'ajout de 50 minutes à la journée scolaire ou de 10 minutes aux cours secondaires dans les écoles.

Madame la ministre de l'Éducation, quels mécanismes de reddition de comptes sont mis en place pour veiller à ce que les journées de perfectionnement professionnel se traduisent par une amélioration de la pratique de l'enseignement? Le ministère de l'Éducation publiera-t-il des rapports provisoires au cours de l'année pilote? Comment le projet pilote est-il financé? S'agit-il d'affectations prévues au budget ou de nouvelles dépenses? Quels programmes ou services, le cas échéant, sont mis de côté?

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Madame la présidente, comme je l'ai mentionné hier, j'ai visité de nombreuses écoles au cours des deux ou trois dernières semaines. J'ai discuté avec des membres du personnel enseignant de différents niveaux. Nous avons parlé de ce qu'ils font pendant les journées de perfectionnement professionnel. J'étais bel et bien là les vendredis pour constater le magnifique travail accompli. À ce sujet, j'ai reçu le témoignage d'un membre du personnel enseignant qui m'a dit : J'ai pu consacrer du temps à l'échange et à la résolution de problèmes avec des spécialistes dans des domaines précis — des enseignants responsables et des mentors en littérature et en mathématiques — afin d'améliorer mes connaissances et ma compréhension du programme d'études global. Il en résulte une incidence directe et immédiate sur l'apprentissage des élèves. Merci.

EMPLOIS

M. Monahan (Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, PC) : Les gens du Nouveau-Brunswick prennent conscience des nouvelles inquiétantes : Selon Statistique Canada, le taux de chômage dans notre province a maintenant grimpé à 7,7 %, soit le niveau le plus élevé de l'année, et rien qu'en août, il y a eu une perte de 6 500 emplois. Les secteurs de la fabrication, du commerce de gros et du commerce de détail sont tous en déclin, et pour la première fois depuis des années, moins de personnes travaillent actuellement qu'il y a un an. Il ne s'agit pas d'une anomalie passagère. C'est une tendance. Au fil des mois, notre taux de chômage a grimpé, passant de 6,3 % à 7,7 % en août. Alors que les pertes d'emploi



Questions orales

s'accumulent, notre population active est en fait en train de diminuer, ce qui signifie que moins de personnes ont un emploi ou en cherche même un.

Les gens du Nouveau-Brunswick traversent une période très préoccupante. Chaque semaine, nous entendons parler de familles qui ont des difficultés à payer leurs dépenses de base — épicerie, loyer et chauffage — et maintenant, les tarifs d'électricité augmentent. Il ne s'agit plus seulement de chiffres sur l'emploi, il est désormais question de survie et de dignité. Comment le ministre peut-il prendre la parole à la Chambre et affirmer que l'économie du Nouveau-Brunswick est stable, alors que les données montrent que des milliers d'emplois ont disparu? Le chômage augmente, et moins de personnes du Nouveau-Brunswick travaillent aujourd'hui qu'il y a un an.

L'hon. M. Randall (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Vous savez, ce qui est intéressant, Madame la présidente, c'est que la population active a en fait augmenté. Les chiffres de l'emploi ont augmenté. J'aimerais souligner que le Nouveau-Brunswick résiste étonnamment bien aux droits de douane imposés par les États-Unis et aux perturbations sur les marchés internationaux. J'aimerais simplement faire remarquer à l'opposition que le nombre de personnes occupant un emploi a en fait augmenté au cours de la dernière année. La population active a augmenté, ce qui, selon moi, témoigne de la confiance que les gens du Canada et les gens du Nouveau-Brunswick ont envers notre gouvernement. Le taux de chômage est en hausse, certes, mais le nombre réel de personnes occupant un emploi est également en hausse.

Je tiens simplement à souligner que les gens sont plus confiants. Ils sont convaincus que le gouvernement tient ses promesses et qu'il multiplie les occasions d'emploi. À ONB, nous avons réussi à lever les contraintes qui limitaient la capacité d'investissement au Nouveau-Brunswick. Nous constatons une amélioration considérable des investissements visant à offrir aux gens du Nouveau-Brunswick les emplois qu'ils méritent.

[Original]

M. Monahan (Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, PC) : Le total des prêts sur salaire dans la province a presque quadruplé. Il est passé de 5,4 millions en 2020 à plus de 20 millions en 2024. La donnée signifie que des milliers de gens aboutissent avec un crédit d'intérêt élevé simplement pour joindre les deux bouts à la fin du mois. En 2024, le prêt moyen était de 415 \$, mais moins de la moitié des emprunteurs ont pu le rembourser à leur prochain chèque de paie. Certains doivent contracter un deuxième prêt pour rembourser le premier. Il ne s'agit pas d'une économie théorique. Il s'agit d'une réalité vécue par des familles partout dans la province.



Questions orales

Des ménages autrefois stables sont désormais aux prises avec plusieurs prêts pour garder les lumières allumées. Le gouvernement aime parler de budgets équilibrés, mais, lorsque des familles doivent emprunter de l'argent pour acheter de la nourriture ou des médicaments, l'équilibre est rompu. Étant donné que le coût de la vie augmente et que le taux d'endettement explose, quel est le plan concret pour fournir un véritable soulagement aux gens et prévenir une crise sociale imminente?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre responsable de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. Je pense qu'il s'agit d'une excellente occasion de parler de l'abordabilité. Il s'agit justement de ce à quoi nous avons travaillé durant toute l'année. L'opposition a eu beaucoup, beaucoup de difficulté à comprendre que, lorsque nous avons mis en place une réduction de 10 % sur la composante provinciale de la TVH sur les factures d'électricité, cela a eu une véritable incidence sur les gens du Nouveau-Brunswick.

Lorsque nous avons mis en place un plafonnement de 3 % sur l'augmentation des loyers, cela a eu une véritable incidence sur le Nouveau-Brunswick. Il ne fait aucun doute que l'inflation continue à augmenter. La situation est difficile pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous voulons continuer à l'améliorer en renforçant notre économie et en continuant à trouver des épargnes là où nous le pouvons afin d'aider les gens. Toutefois, le gouvernement actuel prend véritablement l'abordabilité au sérieux, et nous agissons immédiatement.

[Traduction]

TAUX DE CRIMINALITÉ

M. Ames (Carleton-York, PC) : Récemment, lors d'une entrevue donnée à la CBC à Saint John, le ministre de la Sécurité publique a déclaré : Nous devons gérer les attentes. Nous n'avons pas la prétention de pouvoir régler tous les problèmes.

Les observations portaient entièrement sur la criminalité. Le ministre a également reconnu que, sous le gouvernement libéral, la criminalité avait augmenté de 20 % à 30 %. Compte tenu des préoccupations, le ministre aurait-il l'obligeance de nous fournir un échéancier précis et de nous indiquer les mesures précises qui seront mises en oeuvre, en particulier pour les personnes touchées au Nouveau-Brunswick? Merci, Madame la présidente.

[Original]

L'hon. M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, ministre de la Sécurité publique ; ministre responsable de la Francophonie, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je suis très heureux que le porte-parole soulève le sujet aux fins de discussion, parce que la criminalité n'a pas seulement augmenté... Tout d'abord, au cours du premier trimestre de 2024, elle a connu une légère diminution, grâce aux efforts de deux gouvernements successifs.



Questions orales

J'aimerais féliciter mon prédécesseur, qui a travaillé au dossier. Nous avons poursuivi de belles initiatives ; donc, les chiffres ont diminué un peu.

Maintenant, la criminalité augmente au Nouveau-Brunswick depuis les 10 dernières années. Elle a augmenté de 9 % dans les cinq dernières années. J'ai fait une tournée dans la province et je tiens à remercier aussi l'ancien ministre, car il était là. Le travail qui doit être fait sera fait, et tout le monde travaillera ensemble. À l'heure actuelle, nous pensons que des besoins se font sentir, et il faut y répondre au moyen de personnes sur le terrain.

Nous rencontrons les gens partout dans la province. Nous avons eu des rencontres exceptionnelles avec mon collègue, le ministre de la Justice, la semaine dernière, en Alberta, où nous avons discuté de la réforme du système de mise en liberté sous caution, qui sera plus sévère pour les récidivistes. Donc, très bientôt, nous commencerons à voir des histoires à succès aussi au Nouveau-Brunswick. Merci beaucoup.

[Traduction]

M. Ames (Carleton-York, PC) : Merci, Madame la présidente. Il est intéressant de noter qu'il n'est question d'aucune mesure concrète. Le ministre parle d'un gouvernement minoritaire à Ottawa qui pourrait venir à la rescousse. Soyons réalistes.

Je tenterai de nouveau de poser la question. Je pose la question au ministre de la Sécurité publique : Puisque la récente augmentation de 8 % des crimes violents à Saint John est attribuée au trafic de drogues illicites plutôt qu'à l'itinérance, quelles mesures précises — pas celles que, espère-t-il, Ottawa prendra — compte-t-il prendre pour aider les gens du Nouveau-Brunswick? Merci, Madame la présidente.

[Original]

L'hon. M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, ministre de la Sécurité publique ; ministre responsable de la Francophonie, L) : Nous avons dressé un plan dès le début de notre mandat. Nous avons fait de la patrouille avec tous les policiers. J'ai visité plein de postes de police où les responsables nous ont dit : Il n'y a personne, il n'y a aucun ministre qui n'est venu ; je travaille ici depuis 24 ans, c'est la première fois que je vois un ministre.

Cet été, nous avons travaillé un mois à la situation des incendies de forêt et nous avons réglé le tout de façon exemplaire. Merci aussi au ministre des Ressources naturelles. Ensuite, nous avons rencontré 12 CSR. Il y a longtemps que de telles rencontres n'avaient pas eu lieu. Vous étiez là, vous avez entendu ce que j'ai dit : Nous prendrons des mesures ; nous rencontrons les gens. Il s'agit d'un travail d'équipe, d'un travail de collaboration que nous faisons avec les municipalités.

Je sais que la collaboration, ce n'est pas un mot que vous êtes habitués à utiliser, parce que vous parlez de cliniques collaboratives. Combien de cliniques les gens d'en face ont-ils ouvertes? Bon. Combien de mesures ont-ils prises en matière de santé mentale? Bon.



Questions orales

Combien de mesures ont-ils prises en matière d'abordabilité? Trois zéros : voilà la moyenne que nous voulons que les Dodgers obtiennent ce soir. Le chef de l'opposition officielle a dit qu'il ne voulait pas se regarder dans le miroir. Savez-vous pourquoi? Il a peur de se voir la face. Merci.

[Traduction]

M. Ames (Carleton-York, PC) : Des mots, des mots et rien que des mots. J'étais présent. J'ai entendu la frustration dans la salle. Le ministre n'a donné aucun exemple de ce qu'il fera pour aider les gens du Nouveau-Brunswick. Entendons les faits. Que ferez-vous pour réduire la criminalité au Nouveau-Brunswick? Les gens veulent le savoir.

[Original]

L'hon. M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, ministre de la Sécurité publique ; ministre responsable de la Francophonie, L) : Encore une fois, je vous remercie, Madame la présidente. Je vais répéter ce que j'ai dit. Une chose que vous vouliez, mais que vous n'avez jamais réussi à avoir quand vous étiez au pouvoir, est une réforme plus stricte du système de mise en liberté sous caution. Nous avons entendu les gens du Nouveau-Brunswick et nous l'avons eue. Un projet de loi a été déposé cette semaine. Les récidivistes auront de la difficulté à sortir de prison plus rapidement. Il s'agit là d'une étape.

Nous sommes à discuter des arrêtés municipaux avec les municipalités pour avoir plus de gens sur le terrain afin d'aider la population du Nouveau-Brunswick. Ensuite, mon collègue a amené un tribunal de la santé mentale et cela va continuer pendant les quatre ans de notre mandat pour aider la population du Nouveau-Brunswick, un concept que vous ne comprenez pas. Nous allons aider la population du Nouveau-Brunswick. Prenez des notes. Merci Madame la présidente.

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : La période des questions est terminée.

